

DÉSOLÉ MAIS VOUS N'AVEZ PAS
LES MOYENS DE VOTRE MALADIE!



**Refuser la
marchandisation
de nos soins de
santé,**

C'EST JUSTE !

Le CIEP est le Mouvement d'éducation populaire du MOC

CAMPAGNE CIEP pour les élections fédérales de 2007

C - I - E - P
Mouvement Ouvrier Chrétien

Vous avez envie de réagir, des témoignages à apporter... n'hésitez pas sur l'adresse mail :

communautaire@ciep.be

Du fait de l'extrême concentration des soins de santé sur une minorité de personnes (61% des remboursements sont consacrés à 5% de la population), **une assurance sociale de soins de santé** participe à la plus élémentaire justice sociale en solidarisant les bien portants et les malades, les jeunes et les plus âgés, les moins nantis avec ceux qui le sont davantage. C'est cette solidarité fondamentale qu'il faut maintenir et développer afin de garantir un égal accès pour tous à des soins de santé de qualité.

Nous demandons par conséquent :

- Le maintien au sein de la sécurité sociale d'une **assurance-maladie invalidité obligatoire maximale** restant le terrain exclusif des mutualités qui assurent cette mission sans but lucratif. La recherche du profit en assurance maladie s'accompagne inévitablement d'une sélection des risques, et à terme conduit à l'exclusion des patients les plus fragiles ;

- La **garantie d'un financement à long terme** de notre assurance sociale en soins de santé via un financement alternatif de la sécurité sociale et en particulier une **cotisation sociale généralisée** ;
- Une **politique de soins adaptée aux besoins d'une population vieillissante** organisant les budgets et l'offre de soins en conséquence (soutien des services et soins à domicile, renforcement de l'offre résidentielle, mise en œuvre d'une assurance-autonomie fédérale) ;
- Une **liaison des indemnités au bien-être** permettant le maintien du pouvoir d'achat des personnes en incapacité de travail, et en particulier des personnes malades depuis une longue période ;
- Une **meilleure prise en compte du coût des maladies chroniques** via, notamment, le renforcement du forfait de soins pour les malades chroniques et la mise en place de mesures spécifiques pour réduire ces coûts (notamment en matière de médicaments).